



Déclaration de Monsieur Touré Moctar CHEKARAOU, Directeur de Cabinet, représentant S.E.M Kalla ANKOURAO, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur, au Forum mondial sur les Réfugiés, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

Genève-17-18 décembre 2019

- Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés
- Monsieur le Conseiller Fédéral de la Confédération Suisse
- Mesdames et Messieurs Les Ministres,
- Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi à l'entame de mon propos, de vous transmettre au nom de S.E.M Kalla ANKOURAO, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur, invité à ce grand Forum mais empêché, les félicitations du gouvernement et du peuple nigériens pour l'organisation de cet événement combien important dans la consolidation des objectifs du Pacte Mondial sur les réfugiés, Pacte que nous avons adopté, il y a exactement un an, le 17 décembre 2018 à New York. En effet, notre pays célèbre aujourd'hui, en ce moment même, son 61^{eme} anniversaire de la proclamation de la République

Je voudrais remercier le Gouvernement Suisse, qui a bien voulu accepter d'accueillir cette importante rencontre

Je voudrais également remercier le HCR avec qui nous avons développé au fil des années une coopération exemplaire et féliciter le Haut-Commissaire, Mr Filippo Grandi pour l'organisation et l'administration magistrale de ce forum.

Conçu pour renforcer la coopération internationale face aux défis liés aux déplacements massifs de populations, le Pacte mondial sur les réfugiés est assurément un instrument privilégié pour le renforcement de la solidarité entre

les Etats en la matière, l'amélioration de la situation des réfugiés partout où ils se trouvent, et pour une meilleure prise en compte d'autres défis sous-jacents jusque-là négligés, notamment la pression exercée par les déplacements massifs de personnes sur les communautés et pays d'accueil, mais aussi les risques liés aux conflits potentiels avec ces communautés.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En 7 ans, le Niger est passé de quelques centaines de réfugiés à plus de 220,000. Mon pays compte également plus de 180,000 déplacés internes. Ces chiffres reflètent la détérioration de la situation sécuritaire dans la bande Sahélo-Saharienne.

Il vous souviendra que le 10 décembre dernier, dans la région de Tillabéri, frontalière du Mali et qui accueille les réfugiés venant de ce pays depuis 2012, Soixante onze (71) soldats nigériens ont payé de leur vie la lutte acharnée que nos pays mènent contre le terrorisme pour la sécurisation et la stabilisation de la région.

Ces 71 soldats viennent rallonger la liste des victimes civiles et militaire du terrorisme international.

Mesdames, Messieurs,

En Afrique, la durée moyenne de l'exil d'un réfugié est de 17 ans soit une génération entière dans de nombreux pays africains. Dans ce contexte, les camps de réfugiés ne peuvent être une option viable.

Le Niger s'est engagé dans une ambitieuse politique alternative aux camps de réfugiés. Pour le cas des réfugiés venant Nigéria et Mali, un vaste programme d'urbanisation est en cours. Ce programme vise entre autres à assurer l'accès à la propriété foncière et aux logements sociaux aux réfugiés les plus vulnérables.

Près de 10,000 réfugiés nigériens ayant fui Boko Haram ont déjà bénéficié de ce programme. Il s'en suit par ailleurs le démantèlement progressif des camps de réfugiés maliens sur le même modèle. Notre pays s'est engagé à accompagner 40,000 réfugiés additionnels pour leur accession à la propriété foncière et au logement social d'ici 2021.

Mesdames et Messieurs,

Depuis novembre 2017, le Niger a mis en place un mécanisme d'évacuation d'urgence des réfugiés vulnérables présents en Libye. Plus de 3,000 réfugiés ont ainsi déjà été évacués sur le sol nigérien. Parmi eux, plus de 2000 ont été réinstallés dans des pays tiers.

Ce mécanisme reste un des principaux leviers à notre disposition, pour porter une assistance durable aux personnes victimes de trafics en tous genre vivant notamment en Libye.

Notre second engagement est d'assurer la continuité de ce mécanisme. C'est le lieu, du haut de cette tribune, pour lancer un vibrant appel à l'endroit d'autres pays, Africains notamment, pour s'engager résolument dans cette démarche, à l'instar du Rwanda récemment.

Nous encourageons également les pays de réinstallation à renforcer leurs engagements tant en termes de places de réinstallation que de fluidité du processus pour donner plus de chance aux nombreux réfugiés, demandeurs d'asile et autres personnes à besoin de protection internationale, retenus dans les centres de détention notamment en Libye.

Mesdames, Messieurs,

A la complexité et à la diversité des mouvements de populations doivent répondre des systèmes d'asile performants. Depuis plusieurs années, le Niger a entrepris des efforts significatifs en ce sens mais nous devons aller plus loin. Notre troisième engagement est de garantir l'effectivité du système d'asile au Niger par la réforme du cadre normatif et procédural. Cet important travail se poursuivra avec détermination, en collaboration avec le Groupe d'Appui à la Capacité d'Asile (ACSG).

Mesdames, Messieurs,

Pour finir, je voudrais remercier sincèrement, au nom du Président de la République SE Issoufou Mahamadou et du Gouvernement de la République du Niger les pays qui ont annoncé leur appui ici même et tous les partenaires qui ont accompagné la politique volontariste du Niger au bénéfice des Réfugiés

Je vous remercie de votre aimable attention.